



Déclaration liminaire de la FNEC-FP-FO 02 au Comité Départemental de l'Education Nationale du 9 novembre 2021

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale,

Monsieur le Préfet,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Depuis mars 2020 , **les enseignants se sont adaptés à de multiples situations d'enseignement inédites, à des conditions de travail dégradées par des protocoles sanitaires contraignants -dont le port du masque, et ils ont répondu à toutes les demandes et injonctions du ministre Blanquer parfois en 24 heures , ce même ministre qui se vante d'avoir laissé les écoles ouvertes et assuré la continuité du service public au prix d'une prise de risque pour la santé des personnels, mal protégés.**

Mais aucune contrepartie significative n'est venue en reconnaissance des efforts consentis : au contraire, les personnels, enseignants, AESH ou administratifs sont méprisés. Ainsi dans ses décisions arbitraires, le gouvernement ne prend aucun compte ni des réalités du terrain ni des revendications légitimes de ceux qui sont en première ligne et directement confrontés aux difficultés qu'entraînent ces décisions unilatérales prises sans de véritables concertations avec les représentants du personnels.

Sans tenir compte **du manque d'école dû aux confinements**, des inégalités causées par l'école en distanciel et les demi-jauges des années précédentes, cette rentrée scolaire dans notre département est de nouveau marquée par les suppressions d'heures, de postes, par les fermetures de classes, avec leur cortège de conséquences désastreuses pour les personnels et les élèves : dans le primaire , il se trouve encore des classes accueillant presque 30 élèves ainsi que des classes sans enseignant faute de remplaçants, dans le secondaire, des classes surchargées comme au collège Jean Racine de Château-Thierry ou au collège de Crécy sur Serre, des services éclatés sur plusieurs établissements, des postes manquants dans toutes les catégories de personnels (*enseignants, administratifs, médico-sociaux...*). Dans les lycées, la poursuite de la réforme Blanquer a encore généré des situations chaotiques à la rentrée... Au lieu de répondre à l'urgence et de créer les postes nécessaires, et d'entendre les revendications, le ministre persiste dans ses mesures de destruction. Le budget 2022 prévoit la suppression, dans le second degré, de **470 emplois d'enseignants**, qui s'ajoutent aux 1800 postes supprimés en 2021.

Et comme si cela ne suffisait pas, le président Macron a confirmé sa volonté d'**en finir avec nos statuts dans ses déclarations du 12 juillet dernier annonçant sa détermination à « continuer à bousculer le système des positions bien établies, des rentes et des statuts »**. En visite à Marseille le 2 septembre, il a annoncé l'expérimentation, dans 50 écoles de la ville, dès la rentrée 2022, du recrutement des enseignants par les directeurs d'écoles et de la mise en place de fonctionnements et de rythmes scolaires locaux en lien avec les acteurs extrascolaires. Un tel dispositif ouvre la voie à la privatisation des écoles, des collèges et des lycées. Par conséquent, le droit à mutation est de plus en plus remis en cause. Dans la même veine, les **Projets Locaux d'Evaluation constituent une attaque sans précédent contre le**

cadre national de l'école publique. Ils sont l'expression de la logique de territorialisation. Définir une évaluation locale c'est définir des diplômes locaux.

Le Président Macron et le Ministre Blanquer voudraient donc transformer l'Ecole en start-up et les directeurs, les chefs d'établissement, en PDG chargés de recruter les enseignants. C'est le sens des mesures issues du « *Grenelle* » du Ministre qui s'en prend même au fonctionnement même des écoles et établissements en instaurant un « *management* » digne des entreprises privées. **Avec son « *Grenelle* », le Ministre Blanquer voudrait refondre les obligations de service des professeurs.** Avec l'instauration des RH de proximité, c'est la définition locale des obligations de service en lien avec l'évaluation des établissements qui se dessine. **L'enseignement disciplinaire est de plus en plus relégué au second plan**, (la volonté d'en finir avec le corps des inspecteurs généraux en est une expression) **et les enquêtes, statistiques en tout genre et audit, tous éloignés du cœur du métier sont déjà en place dans les établissements.** Ce mode de fonctionnement participe à la perte de sens des personnels et de ce fait à un mal-être au travail qui peut aller jusqu'au burn-out.

La FNEC FP FO dénonce aussi les formations formatages dites en « constellation » auxquelles les enseignants sont contraints de participer, faisant fi des véritables demandes et besoins des collègues et qui mobilisent un grand nombre de remplaçants. De la même façon, **le plan lecture, mis en place dans de nombreuses écoles de notre département remet parfois en cause la liberté pédagogique des enseignants.**

Au plan salarial, les personnels de l'Education nationale traversent leur 11ème année d'austérité. La « *pseudo revalorisation* » du ministre Blanquer exclut de nombreux agents : des catégories entières en sont écartées (*assistantes sociales, psy-EN, administratifs, personnels de laboratoire notamment*). **Pour les autres, ce sont des augmentations de quelques dizaines d'euros, des montants trop faibles et qui ne répondent pas à nos revendications salariales.** Ni le PPCR, ni le « *Grenelle de l'Education* », ni le plan de requalification de la filière administrative ne constituent une revalorisation : la charge de travail toujours accrue mérite mieux que cela. Entre le 1er janvier 2000 et le 30 septembre 2021, l'inflation en France a été de 34,3 %. Aujourd'hui, **pour retrouver la valeur réelle du point d'indice de janvier 2000 (en euros constants), il faudrait l'augmenter hauteur de 21,68 % !**

A l'ordre du jour de ce CDEN figure l'inclusion scolaire. **16 ans après la loi Fillon sur l'intégration des élèves en situation de handicap, le manque de moyen et de considération reste criant:** les notifications MDPH ne sont pas toujours couvertes à cause du manque d'AESH. Avec la mise en place des PIAL que la FNEC FP FO continue de dénoncer, **les heures consacrées à l'aide aux élèves ont diminué et les personnels doivent intervenir au gré des demandes de l'employeur, partagés entre plusieurs élèves et plusieurs établissements.** Lorsque les AESH manquent, les professeurs se retrouvent, pour leur part, démunis face à des élèves perdus, en très grande difficulté dans des classes de plus de 25 élèves. À Laon, mardi 19 octobre, les AESH rassemblés ont exprimé leur colère : **«On nous méprise parce qu'on n'a pas de statut !», «Comme on est à temps incomplet, beaucoup doivent trouver un deuxième travail pour vivre»...**

Cette colère rejoint la colère d'un nombre toujours plus grand de personnels, d'un nombre toujours plus grand de salariés qui ne supportent plus les attaques incessantes contre leurs droits, leurs garanties collectives et la dégradation continue de leurs conditions de travail et d'existence. **Nous nous félicitons donc du grand succès de la manifestation nationale qui a eu lieu mardi 19 octobre à Paris : 3000 AESH venus de toute la France ont répondu à l'appel de FO, de la FSU, de la CGT, de SUD et du SNALC pour revendiquer le retrait des PIAL et un vrai salaire, un vrai statut.** Ils étaient soutenus par la FCPE et beaucoup d'enseignants.

Mesdames, Messieurs les membres du CDEN, la situation que nous décrivons est connue de tous, y compris hors les murs d'une institution dont le ministre peine à cacher les défaillances. Cela se vérifie d'année en année par la désertion des vocations, par le nombre élevé de démissions des étudiants dans les INSPE, par le manque de TZR et pour les professeurs en place, par les réticences voire le refus pour un grand nombre de collègues d'être professeur principal d'une classe.

Pour conclure, face à l'offensive généralisée de ce gouvernement qui vise à réduire à néant les conquêtes sociales, dont fait partie l'école publique, la FNEC FP FO revendique :

- l'abrogation de toutes les contre-réformes en cours à l'Education nationale (PPCR, réforme du collège, du lycée, Grenelle de l'Education, loi Rilhac...),
- l'arrêt de toutes les mesures de territorialisation de l'Education avec le PLE et les RH de proximité,
- l'abandon des PIAL et la création d'un vrai statut, avec un vrai salaire, pour les AESH,
- l'abandon du bac Blanquer et le retour au Baccalauréat national avec des épreuves disciplinaires terminales, nationales et anonymes,
- l'augmentation immédiate du point d'indice de 21.68%,
- l'abandon des suppressions de postes pour 2022 et la création de tous les postes nécessaires.